



**SYNDICAT NATIONAL FO DES MÉDECINS DU TRAVAIL
ET DES SERVICES INTERENTREPRISES
FÉDÉRATION DES EMPLOYÉS ET CADRES**

54 rue d'Hauteville

75010 PARIS

Tél : 01 48 01 91 34

Mail : fo.medecine.du.travail@gmail.com

Le 10 octobre 2019

COMMUNIQUÉ DU BUREAU NATIONAL

Incendie de l'usine Lubrizol à Rouen : il nous démontre en grandeur réelle que c'est toute la population qui est menacée par la destruction du code du travail et de la réglementation.

Le 26 septembre dernier, la ville est réveillée à 5h du matin par trois explosions très violentes. Aucune sirène n'a retenti, alors que le feu est parti depuis 2h45. Un nuage de fumée couvre toute la ville. Depuis plusieurs heures déjà, les pompiers s'activent...mais sans protections chimiques.

Dans cette entreprise de lubrifiants, classée Seveso, l'incendie s'est déclaré dans une zone de stockage de produits dangereux récemment installée, sur demande de l'employeur en 2019, portant sur l'augmentation des quantités de substances stockées, et l'augmentation de la zone de stockage. Conformément à une loi de simplification concernant les entreprises Seveso (loi Essoc d'août 2018), l'évaluation environnementale systématique, qui relevait dans tous les cas d'une autorité environnementale indépendante, est désormais laissée au préfet lorsqu'il s'agit d'une modification des installations, et non d'une création (selon le site actu.environnement.com, le 30 septembre). Et c'est ce qui s'est produit.

La population s'inquiète : brûlures de la gorge et de la langue, yeux qui piquent, nausées, et pollution de l'environnement par des huiles et de la suie... Elle manifeste devant la préfecture pour savoir la vérité sur les conséquences de l'incendie. Les « autorités » (six ministres successifs, puis le Préfet) ne parviennent pas à la rassurer, car elles ne répondent pas aux questions : « quels produits ont été dégagés ? » ; « quelles conséquences pour la santé ? » ; « pourquoi la sirène n'a pas alerté ? ». Les manifestants disent : « Lubrizol et l'Etat sont responsables ».

Il faut attendre le 9 octobre pour qu'une information très rapide, sur France Inter, révèle que les salariés de l'usine ont commencé, eux aussi, dès le départ du feu, à écarter en urgence les fûts les plus dangereux et que, bien sûr, eux aussi sont inquiets pour leur santé.

En cas de catastrophe industrielle, les salariés sont toujours aux premières loges : décès (il y en avait eu 21 à Toulouse en 2001 lors de l'accident d'AZF), intoxications, sans parler du chômage technique, voire de licenciements.

Il est clair que le code du travail, fait pour protéger les salariés, protège aussi toute la population ! Son rétablissement est l'acte premier de la protection de la population et de l'environnement.

Il est clair que Lubrizol et l'Etat sont responsables et doivent payer.

Mais, ce qui est nécessaire, c'est la restauration du code du travail et des règles d'hygiène et sécurité, l'arrêt des dérogations, le rétablissement des CHSCT.

Les salariés des Services de santé au travail, qui subissent eux aussi de plein fouet la déréglementation du code du travail depuis des années, n'acceptent pas la restriction autoritaire de leurs moyens de prévention. Ils viennent de l'exprimer clairement par la grève, au service de Nantes (SSTRN), le 24 septembre dernier, soutenus par les administrateurs salariés du conseil d'administration et de la commission de contrôle de ce service. Ils ont raison.

La destruction du droit à la retraite, après celle du code du travail, est à l'ordre du jour du gouvernement: quel que soit le mode de calcul, toutes les simulations démontrent que le système « par points » du projet de régime dit « universel », aboutit à une baisse drastique et universelle des pensions, tous régimes confondus.

Le niveau des retraites est d'ailleurs bloqué depuis plusieurs années. C'est ce qu'ont dénoncé les syndicats de retraités, par leur manifestation ce 8 octobre, exigeant leur revalorisation.

Pendant ce temps, au 2^{ème} trimestre 2019, 51 milliards de dollars en France, et 513,8 milliards au monde ont été versés aux actionnaires des entreprises du CAC 40 : les milliardaires français ne sont pas maltraités, avec la suppression de l'ISF, l'instauration du CICE, puis l'exonération diversifiée de leurs cotisations sociales (qui sont, pour nous, un salaire différé) !

Les autres ne sont pas maltraités non plus: par exemple, Warren Buffet, actionnaire principal de Lubrizol et troisième fortune du monde, a déjà écopé d'une amende (très modique, quelques « pièces jaunes », pour lui) de 4000 euros en 2013, pour une fuite de mercaptan, qui avait empesté tout Rouen pendant plusieurs jours (il s'agit d'un gaz, certes non toxique, mais très odorant,... dont la présence ne pouvait donc être cachée ! Mais il peut aussi être accompagné d'autres produits, non odorants, mais très toxiques).

Concernant les retraites, les salariés veulent clairement préserver leurs régimes actuels et les améliorer, à l'opposé des projets du gouvernement. Ils ont manifesté tour à tour : pilotes, enseignants, avocats, médecins, agents de l'EDF...etc.

Le 13 septembre, la grève de la RATP, appelée par tous les syndicats, et suivie à 98%, a bloqué la région parisienne pendant une journée, les média s'en sont faits l'écho.

Maintenant, les syndicats de la RATP ont décidé une grève, cette fois illimitée, à partir du 5 décembre, s'ils n'obtiennent pas satisfaction au 15 novembre.

D'ores et déjà, le Comité Confédéral National de FO leur a répondu en décidant de préparer la grève pour le 5 décembre, « par un appel interprofessionnel » et d'œuvrer à l'unité d'action la plus large avec les autres syndicats, « pour empêcher et mettre en échec le projet Macron-Delevoye ».

Les conditions se construisent, dans le silence des média, pour faire céder Macron : il cherche à déguiser ses monologues sous la forme d'un « grand débat » très médiatisé, mais qui ne trompe personne et fait long feu.

Dans cette perspective, le SNFOMTSIE appelle les salariés des Services de santé au travail à se réunir, à discuter leurs revendications, et à préparer la grève pour le 5 décembre, point de départ pour faire céder le gouvernement, préserver nos retraites, et stopper la destruction du code du travail.